



## Exploiter un camping : les démarches préalables

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 10/04/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 25/11/2015

Si vous souhaitez exploiter un camping, penchez-vous d'abord sur la réglementation. Vous ne pouvez pas, en effet, faire ce que vous voulez. Il faut respecter certaines règles d'implantation et obtenir certaines autorisations pour pouvoir exploiter un terrain de camping.

### Camping : les conditions générales d'exploitation

**Un terrain aménagé de camping.** L'exploitation d'un terrain de camping a pour but « l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs ». Un camping est « constitué d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations ainsi que d'équipements communs ».

#### 2 types d'exploitations possibles...

{ABONNEZ-VOUS}

### Camping : le respect des normes d'urbanisme

**2 types d'autorisation.** Pour exploiter un camping, il vous faut obtenir soit un permis d'aménager, soit une déclaration préalable en Mairie.

#### Le permis d'aménager...

{ABONNEZ-VOUS}